

Séance d'ajournement du 25 septembre 2018

Séance d'ajournement du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 25 septembre 2018 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Jacques Giroux, M. Guy Lemieux sous la présidence de M. Gaétan Ménard, Maire formant quorum.

M. Martin Dumaresq et M. Mathieu Mercier sont absents à cette séance.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no 18-320 **Trottoir Chemin St-Louis**

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise les travaux supplémentaires pour les conduites pluviales du trottoir du Chemin St-Louis de \$19,228.62 et pour le raccordement des résidences de \$1495.87 et de \$1862.50 pour un total de \$22586,99 incluant les taxes.

Adopté

Résolution no. 18-321 **Présentation des comptes**

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 25 septembre 018 soit approuvée :

Chèques 15376 à 15409 au montant de 466 352.73 \$

Prélèvements 2785 à 2788 au montant de 1 904,05 \$

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

Résolution no. 18-322
Transferts postes budgétaires

Proposé par : M. Martin Couillard

Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Qu'un montant de \$125 soit transféré du poste budgétaire Service Incendie 23 03 000 000 au poste budgétaire Pièces et Accessoires 02 22000 649;

Qu'un montant de \$2600 soit transféré du poste budgétaire Réparation Véhicules 02 22000 525 au poste Entretien et Réparation Bâtiments 02 22000 522;

Qu'un montant de \$175 soit transféré du poste budgétaire Plaques de rues 02 35000 49 au poste budgétaire Téléphone égouts 02 41500 331;

Qu'un montant de \$75 soit transféré du poste budgétaire Entretien et Réparation bâtiments 02 70120 522 au poste budgétaire Internet 02 70120 335;

Qu'un montant de \$300 soit transféré du poste budgétaire Frais de déplacement 02 22000 310 au poste budgétaire Parc 23 07000 000;

Qu'un montant de \$3700 soit transféré du poste Formation 02 11000 454 au poste budgétaire Réceptions 02 11000 493;

Qu'un montant de \$50 soit transféré du poste budgétaire entretien et Réparations bureau 02 13000 527 au poste budgétaire Fournitures 02 13000 670;

Qu'un montant de \$6500 soit transféré du poste budgétaire Formation 02 11000 454 - \$4000 et \$2500 du poste budgétaire Entretien Chemin 02 32000 521 au poste budgétaire Quote Part 02 13000 951;

Qu'un montant de \$600 soit transféré du poste budgétaire Frais génie 02 32000 141 au poste budgétaire Rémunération adjointe 02 13001 141;

Qu'un montant de \$30 soit transféré du pose budgétaire Rémunération Service Incendie 02 23000 140 au poste budgétaire Entretien Réparation 02 23000;

Qu'un montant de \$5300 soit transféré du poste budgétaire Station Pompage 23 05 000 000 au poste budgétaire Divers 23 08 000 729;

Qu'un montant de \$1065 soit transféré du poste budgétaire Vêtements chaussures 02 22000 650 au poste budgétaire Entretien Bonbonnes 02 22000 526;

Adopté

Résolution no. 18-323

Église

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Ginette Prud'Homme à entreprendre les démarches nécessaires auprès d'un architecte pour l'aménagement d'une bibliothèque ainsi que de l'Hôtel de Ville sur le site de l'Église.

Adopté

Résolution no. 18-324

Convention de travail -Directrice générale et secrétaire trésorière

Proposé par : M. Martin Couillard

Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que l'article 6 de la convention de travail de la directrice générale et secrétaire trésorière soit modifié afin qu'une augmentation de salaire annuel de 2.5% soit attribué à Mme Ginette Prud'Homme pour 35 heures/semaine. Un maximum de 10 heures de travail supplémentaire est également autorisé. Le traitement annuel ainsi que l'ensemble des conditions de travail seront révisés pour le 1^{er} octobre 2022.

Adopté

Résolution no. 18-325
Levée de la séance

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la séance d'ajournement du 25 septembre soit levée à 20h

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière